

# FOUGERÉ INFOS

Août 2024



**L'édition des  
associations**

# Le mot du Maire



Chers bénévoles et dirigeants d'associations fougeréennes,

Nous sommes fiers de compter un nombre important d'associations sur notre commune qui permet de proposer diverses activités et services à tous les habitants. La commune est là pour vous soutenir et vous propose plusieurs services qui sont récapitulés dans ce Fougeré Infos spécialement destiné à votre attention.

Au nom du Conseil Municipal, je vous remercie tous pour votre implication et votre dynamisme au service des fougeréens.

Je vous donne rendez-vous une fois par an à la Salle polyvalente pour une soirée du bénévolat qui vous est spécialement dédiée afin de mettre à l'honneur l'ensemble des bénévoles de notre commune.

**Manuel Guibert** - Maire

# Le mot de la Commission

« Vie locale, associative - Information - Communication »



Ce « Fougeré Infos Spécial Associations » est destiné à tous les responsables de nos associations fougeréennes. Vous y retrouverez des informations pratiques et utiles sur ce que la commune peut vous apporter dans la gestion quotidienne de vos activités, manifestations. N'hésitez pas à le partager avec vos adhérents.

Nous vous invitons également à consulter, compléter, valider les informations vous concernant dans la rubrique « associations » du site Internet de la commune.

Attention, voir en page 7 : changement de périodicité pour le Fougeré Infos.

Merci pour votre implication dans la vie communale.

**Stéphane Brieau** - Conseiller municipal délégué à la communication

L'annuaire des associations .....	Page 3
Communication & affichage .....	Page 7
La Mairie vous accompagne .....	Page 11
La Maison Départementale des Associations de Vendée .	Page 12
Élaboration des dossiers de subvention .....	Page 13

# L'annuaire des associations

## Conseil des Parents d'Élèves de l'école publique Jacques Prévert

Mail : [cpe.fougere85@gmail.com](mailto:cpe.fougere85@gmail.com)  
Facebook : CPE école Jacques Prevert Fougeré  
Élu référent : Stéphane BRIEAU  
Membres : 15  
Bénévoles : 3



## O.G.E.C de l'école privée Saint-Joseph

Mail : [ogecfougere@gmail.com](mailto:ogecfougere@gmail.com)  
Facebook : APEL OGEC Fougeré Thorigny  
Élues référentes : Christelle HUMEAU  
et Élise GUILLET  
Membres et bénévoles : 6



## L'A.P.E.L du RPI

Mail : [apelrpfougerethorigny@gmail.com](mailto:apelrpfougerethorigny@gmail.com)  
Facebook : APEL OGEC Fougeré Thorigny  
Élues référentes : Christelle HUMEAU  
et Élise GUILLET  
Site : <https://rpi-fougerethorigny.fr/>  
Membres : 20  
Bénévoles : 7

## Bonbadilom Fougeré - Thorigny

Mail : [ca@bonbadilom.com](mailto:ca@bonbadilom.com)  
Facebook : ALSH Bonbadilom Fougeré-Thorigny  
Élus référents : Éric SOUVRE  
et Hélène GRELLIER  
Membres : 131  
Bénévoles : 10



## Les Copains d'Abord Foyer des Jeunes

Mail : [lescopainsdabord480@gmail.com](mailto:lescopainsdabord480@gmail.com)  
Élus référents : Benoît ROUX  
et Isabelle SERIN  
Membres : 30  
Bénévoles : 6



## Rythme Fou'

Mail : [rythmefou85@gmail.com](mailto:rythmefou85@gmail.com)  
Facebook : Assoc Rythme Fou'  
Élues référentes : Nadine DELAUNAY  
et Hélène GRELLIER  
Membres : 70  
Bénévoles : 7



# L'annuaire des associations

## Association Sportive Fougeréenne de Gymnastique

Mail : [fougere-gym@fscf-vendee.fr](mailto:fougere-gym@fscf-vendee.fr)  
Élus référents : Nadine DELAUNAY  
et Jean-Claude HERBRETEAU  
Site : <https://www.gym-fougere.fr/>  
Membres : 103  
Bénévoles : 10



## Sport Olympique Fougeré - Thorigny

Mail : [soft85.football@gmail.com](mailto:soft85.football@gmail.com)  
Facebook : SOFT  
Instagram : @soft85.football  
Élu référent : Charly SORIN  
Site : <https://soft85.kalisport.com/>  
Membres : 107  
Bénévoles : 14



## Amicale Cycliste Fougeréenne

Mail : [patriciarobin91@gmail.com](mailto:patriciarobin91@gmail.com)  
Facebook : Amicale Cycliste de Fougeré  
Élu référent : Jean-Claude HERBRETEAU  
Membres : 30  
Bénévoles : 5



## Le Reflet des Fougères

Mail : [lerefletdesfougères@gmail.com](mailto:lerefletdesfougères@gmail.com)  
Facebook : Le Reflet des Fougères  
Élus référents : Michel TOURANCHEAU  
et Isabelle SERIN  
Site : <https://lerefletdesfougères.wixsite.com/website>  
Membres : 115  
Bénévoles : 32



## VTT Loisirs Fougeré

Mail : [vttloisirs.fougere@gmail.com](mailto:vttloisirs.fougere@gmail.com)  
Facebook : Vtt Loisirs Fougeré  
Instagram : @vttloisirs.fougere  
TikTok : @vtt\_loisirs\_fougere  
Élu référent : Stéphane BRIEAU  
Site : <http://vttloisirsfougere.blogspot.com/>  
Membres : 33  
Bénévoles : 7

## Bibliothèque communale

Mail : [bibliotheque@fougere.fr](mailto:bibliotheque@fougere.fr)  
Élue référente : Alix ROBET  
Membres : 335  
Bénévoles : 13



# L'annuaire des associations

## Les Arts s'emmêlent

Mail : [alix.robet@wanadoo.fr](mailto:alix.robet@wanadoo.fr)

Élue référente : Alix ROBET

Membres : 9

Bénévoles : 5



## Comité des Fêtes



Mail : [comitedesfetesfougere85@outlook.fr](mailto:comitedesfetesfougere85@outlook.fr)

Facebook : Comité des fêtes Fougeré

Élus référents : Isabelle SERIN

et Charly SORIN

Membres : 8

Bénévoles : 6

## Handisport Fougeré

Mail : [bubussandco@free.fr](mailto:bubussandco@free.fr)

Élus référents : Jean-Claude HERBRETEAU

et Manuel GUIBERT

Membres : 25

Bénévoles : 8



## ZILE

Mail : [cafeassociatifougere@laposte.net](mailto:cafeassociatifougere@laposte.net)

Facebook : Association ZILE

Élu référent : Éric SOUVRE

Membres : 30

Bénévoles : 6



## Cyclo Fougeréen

Mail : [cyclo.fougereen@gmail.com](mailto:cyclo.fougereen@gmail.com)

Élu référent : Stéphane BRIEAU

Membres : 12

Bénévoles : 4



## Amicale des Chasseurs

Mail : [albertrc2503@free.fr](mailto:albertrc2503@free.fr)

Élus référents : Matthieu FOURNIER

et Alix ROBET

Membres : 13

Bénévoles : 4

**ATTENTION  
CHASSE  
EN COURS**

# L'annuaire des associations

## Union Nationale des Combattants Soldats de France de Fougeré

Mail : [uncfougere@yahoo.com](mailto:uncfougere@yahoo.com)

Facebook : UNC Fougeré

Élu référent : Manuel GUIBERT

Membres : 7

Bénévoles : 5



## Tennis Club Fougeréen

Mail : [tennisclubfougere85@gmail.com](mailto:tennisclubfougere85@gmail.com)

Facebook : Tennis Club Fougeré

Élus référents : Matthieu FOURNIER  
et Stéphane BRIEAU

Site : <https://tennisclubfougere8.wixsite.com/tennis-club-fougere>

Membres : 40

Bénévoles : 5



## ADMR

Mail : [saad.lachaize@admr85.org](mailto:saad.lachaize@admr85.org)

Élue référente : Nadine DELAUNAY



## Association pour le don du Sang (Bournezeau et alentours)

Mail : [jeanmichel.martineau@sfr.fr](mailto:jeanmichel.martineau@sfr.fr)

Site : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Facebook : Établissement Français du Sang

Élu référent : Manuel GUIBERT

Bénévoles : 18, dont 2 à Fougeré



## Sennahar

Mail : [sophiasoladanseuse@gmail.com](mailto:sophiasoladanseuse@gmail.com)

Site : <https://ladanseorientale.fr/>

Facebook : La Danse Orientale avec Sophia Sola

Élus référents :

Membres :

Bénévoles :

## Amicale fougeréenne des Véhicules d'Époque

Mail : [afve85@gmail.com](mailto:afve85@gmail.com)

Facebook : Afve Fougeré

Élus référents :

Membres :

Bénévoles :



# Communication et affichage

## Communication via le Fougeré Infos

Trois fois par an, la municipalité publie un Fougeré Infos à destination des fougeréens et fougeréennes. En septembre, un format plus conséquent vous donne l'occasion de communiquer sur vos évènements passés et à venir !

Jusqu'ici le « Fougeré Infos » était distribué fin juin et fin décembre de chaque année. À partir de cette année, deux formats quatre pages seront distribués en début d'année et avant les vacances estivales, et un grand format au mois de septembre.

**Vos articles pour le grand format devront désormais être transmis au plus tard fin juin.** Vous recevrez toujours un mail vous précisant la date limite de réception des articles, mais il n'y aura plus de relance.

Pour les deux formats de quatre pages, un mail vous serez également adressé et vous aurez la possibilité de partager vos dates à venir dans l'agenda.

## La trame à suivre pour l'agenda des Fougeré Infos

**Nom de l'association :** .....

**Dates à retenir** (merci de suivre l'exemple de présentation ci-dessous, en conservant les majuscules et minuscules) :

Vendredi 17 janvier 2021  
VCEUX DU MAIRE  
19h Salle polyvalente

➤➤➤ Par mail à : [leslie.bonnaudet@fougere.fr](mailto:leslie.bonnaudet@fougere.fr)

Nous revenons régulièrement vers vous pour vous informer des sorties des Fougeré Infos et vous demander les informations nécessaires.

# Communication et affichage

## Panneaux d'affichage

La municipalité met à votre disposition différents panneaux d'affichage situés dans des lieux stratégiques de la commune.



Panneau des associations de la Mairie  
Affichage gratuit sur demande à l'accueil  
(Actuellement indisponible en raison des travaux effectués à la Mairie)



Panneau de la salle polyvalente  
Affichage libre et gratuit, accès 24h/24h



Panneau sur le parking de l'Église  
Affichage libre et gratuit, accès 24h/24h



Banderole le long de la 2x2 voies  
Affichage libre et gratuit, accès 24h/24h  
Impression format 500 x 60cm



Sucette publicitaire de l'Agglomération à l'entrée de la commune  
Affichage sur demande auprès de la Mairie et sous condition  
d'acceptation par l'Agglomération, format 120 x 176 cm

# Communication et affichage

## Communication en ligne

La municipalité vous propose de relayer vos évènements sur le site Internet de la commune, sur la page Facebook et / ou sur Instagram.

Démarche  
à suivre

Pour que la municipalité repartage vos évènements, il vous faut envoyer un mail à l'adresse **communication@fougere.fr** avec le nom, la date, l'heure, le lieu et une description de l'évènement organisé. Un visuel sera un plus pour vous garantir une meilleure visibilité !

Si vous avez déjà une page publique Facebook et / ou Instagram, la commune peut les partager directement, renvoyant ainsi les fougérens et fougéréennes directement sur vos pages.

Si vous n'avez pas de page Facebook ou Instagram, Leslie, agente administrative jusqu'en novembre 2024, vous propose de vous accompagner gratuitement sur la création de comptes et pages publiques sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à la joindre à **leslie.bonnaudet@fougere.fr**.

Pour que votre communication événementielle soit efficace, voici ce qu'elle devrait comporter :

- »» Le nom de l'évènement et sa nature
- »» La date, l'heure et le lieu
- »» Votre logo, qui est votre identificateur visuel pour le public
- »» Le logo de la commune (support financier et/ou logistique)
- »» Un nombre de couleurs limité
- »» Des informations hiérarchisées
- »» Un maximum de trois polices d'écritures différentes
- »» Une image cohérente pour accrocher le regard
- »» Ne pas surcharger d'informations, au risque de ne pas être lu

Les  
informations  
essentiels

Nous partageons vos évènements sur :



Commune de Fougeré



@commune\_de\_fougere



www.fougere.fr

# Communication et affichage

## Communication via les bus Impulsyon

Le réseau de bus Impulsyon propose de relayer gratuitement la communication de vos évènements à l'intérieur des bus, sur les écrans et / ou par un affichage.



### Conditions

- La communication ne doit pas faire la promotion d'achats ou de ventes (seul peut être indiqué le prix d'un billet d'entrée).
- Les évènements doivent avoir un intérêt communautaire, culturel ou sportif pour les aggro-yonnais.
- Les évènements doivent être accessibles en bus.



### Visuels à fournir

Pour les messages sur les écrans :  
fournir les visuels au format PDF.

Pour les affiches :  
fournir les visuels imprimés au format A3  
ou les laisser à disposition en Mairie.

Nous pouvons nous charger de faire le lien avec Impulsyon. N'hésitez pas à nous envoyer vos éléments de communication à l'adresse [communication@fougere.fr](mailto:communication@fougere.fr)

- Les éléments de communication doivent être envoyés à Impulsyon au minimum un mois avant l'évènement.
- La communication se fera au choix du réseau Impulsyon et ne peut donc pas être garantie.
- La communication par le réseau Impulsyon est gratuite et a une durée minimum de 10 jours.



Malheureusement, aucune communication ne sera réalisée sur les vide-greniers car ils sont nombreux et répartis sur toute l'année.

# La Mairie vous accompagne

## Les différentes salles

- Salle polyvalente (250 personnes) en semaine :  
50€ / demi-journée (8h-13h ou 13h-18h)  
100€ / journée (8h à 18h)  
80€ / soirée (18h-23h)
- Salle polyvalente (250 personnes) le weekend :  
120€ / journée (8h à 8h le lendemain)  
180€ / week-end (samedi 8h au lundi 8h)
- Salle annexe (50 personnes) en semaine :  
30€ / demi-journée (8h-13h ou 13h-18h)  
50€ / journée (8h à 18h)  
40€ / soirée (18h-23h)
- Salle annexe (50 personnes) le weekend :  
50€ / journée (8h à 8h le lendemain)  
100€ / week-end (samedi 8h au lundi 8h)
- Salle multi-activités (20 personnes) :  
Gratuit : forfait 5h

Les locations de salles sont gratuites pour les manifestations à but non-lucratif !



**Vous pouvez réserver les salles en avant-première. Nous vous envoyons un mail en début d'année pour les réservations de l'année suivante.**

**Soyez vigilants !**

## La Mairie peut vous mettre à disposition en direct

- Jusqu'à 450 écocup
- Des ganivelles
- Une banderole estampillée « Fougeré »

## Vous pouvez faire vos photocopies en Mairie

- Photocopies A4 en noir et blanc :  
Gratuit si papier fourni  
0,05€ l'unité si papier non fourni
- Photocopies A4 en couleur :  
0,15€ l'unité si papier fourni  
0,20€ l'unité si papier non fourni
- Photocopies A3 :  
0,20€ l'unité en noir et blanc  
0,50€ l'unité en couleur



## Matériel disponible via le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes peut vous accompagner dans vos événements en mettant à disposition des tables, chaises, bancs, planchas... Prenez contact avec l'association pour davantage d'informations.

# La Maison Départementale des Associations de Vendée



La Maison Départementale des Associations de Vendée est au service des associations et collectivités de Vendée pour les accompagner dans le développement de leurs projets. Elle étudie également le mouvement associatif sur le territoire.

Services

## La MDAV propose :

- Des « packs » d'accompagnement pour la gestion financière, événementielle et humaine de votre association.
- Un annuaire des associations vendéennes en ligne, par lequel il est possible de rechercher une association selon sa thématique, sa localisation et les événements qu'elle organise.
- Des réunions gratuites de deux heures pour vous accompagner dans la création ou la reprise d'association.
- Un large panel de documentation gratuite disponible sur le site.

## La MDAV dispense des formations (gratuites ou payantes) à destination des salariés d'association et des bénévoles associatifs :

- Certification de Formation à la Gestion Associative (CFGA) à partir de seize ans.
- Obligations réglementaires
- Communication
- Comptabilité
- Gestion d'une équipe bénévole
- Mécénat et sponsoring...

Formations

## Contact

184 boulevard Aristide Briand  
85000 La Roche-sur-Yon

02 51 41 30 62

[contact@mdavendee.fr](mailto:contact@mdavendee.fr)

[mdavendee.fr](http://mdavendee.fr)

Pour être sereins dans  
vos démarches !



# LE COUP DE POUCE

## Aide à l'élaboration des dossiers de subventions

### 1 - Télécharger le CERFA n°12156\*06

Ce document vous permet de faire des demandes de subventions en bonne et due forme. Il s'agit d'un document officiel qui peut être imprimé et rempli à la main, ou complété directement depuis un ordinateur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1271> .



### 2 - Compléter le document

Une notice est accessible pour vous aider à remplir le CERFA au début de celui-ci. Dans votre cas, la demande se fait auprès de la commune, mais il est possible de faire des demandes de subventions à d'autres autorités administratives (Conseil régional, Conseil départemental...) selon la nature de la demande.

### 3 - Fournir le document à la municipalité

Une fois le document complété, vous pouvez nous le faire parvenir par mail à [mairie@fougere.fr](mailto:mairie@fougere.fr) ou nous l'apporter directement en Mairie. Le dossier sera étudié et traité en Conseil Municipal. À noter que les demandes de subventions s'adressent en priorité aux associations qui gèrent un service à la population. Pour les autres, il est possible de faire une demande ponctuelle pour un projet d'intérêt communal.

### 4 - Mener vos actions et compléter le CERFA n°15059\*02

Dans les six mois suivants le versement de la subvention, il vous est demandé de remplir ce document qui permet de faire un compte-rendu financier des actions menées. Vous y trouverez des questions pour réaliser un bilan qualitatif et un tableau pour le bilan financier à proprement parler : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623> .



Nous rappelons que le maintien en l'état des locaux et espaces prêtés est obligatoire et qu'il permet à chaque association de bénéficier de lieux agréables à l'usage.

L'association doit obligatoirement souscrire une assurance **responsabilité civile** afin de couvrir les dommages éventuels causés à un tiers par ses salariés, bénévoles et adhérents.

Il est souhaitable que le Conseil municipal soit informé des **Assemblées Générales**, afin qu'il puisse suivre les événements de votre association.

Enfin, nous vous invitons à signaler tout changement au sein de l'association à **mairie@fougere.fr** pour la mise à jour des informations du site Internet (coordonnées du responsable, logo...).



## Mairie de Fougéré

 58 rue de la Forêt  
85480 FOUGERÉ

 **02 51 05 71 78**

 [www.fougere.fr](http://www.fougere.fr)

 [mairie@fougere.fr](mailto:mairie@fougere.fr)